

Au mois d'Octobre 1762, on a donné des Conseils aux Accusés. Ces Conseils ont pris alors de premiers éclaircissemens; mais éclaircissemens qui n'ont servi qu'à faire sentir & leur insuffisance, & le besoin d'une multitude d'autres, qui manquoient, & qu'il falloit rechercher. Comment, en effet, eussent-ils pû suffire? Les Accusés qui, depuis un an, avoient subi une multitude innombrable d'Interrogatoires & de Confrontations, n'avoient eu, pendant tout ce tems-là, ni plume, ni encre, ni papier. En sorte que n'ayant rien couché par écrit, de tout ce qui s'étoit fait avec eux, pendant un si long intervalle, il falloit que ce fût la mémoire qui seule leur fournît toutes les Instructions qu'ils devoient donner. Entre les accusés, il y en a, peut-être, qui n'avoient à répondre que sur un Article, ou sur un petit nombre. Mais, comme le sieur Bigot a été le Chef de la Colonie, il semble qu'on ait voulu le rendre garant de tout ce qu'on reproche à tous les autres; en sorte qu'il a été interrogé sur une multitude innombrable de chefs, qu'il étoit physiquement impossible qu'il se rappellât, & surtout avec l'exactitude qui est nécessaire, quand il est question d'en faire le fondement d'une défense aussi sérieuse & aussi intéressante. On peut donc juger, par-là, combien durent être imparfaites les Instructions que le sieur Bigot put donner à son Conseil, dans ces premiers momens.

Cependant, les portes de la Bastille se refermerent pour les Conseils, le 24 Novembre. Elles